

Œuvre de la préservation de la jeune fille

SOUS LE PATRONAGE DE SAINT JOSEPH

— o —

Président : Monseigneur Faguy.*Présidente honoraire* : Lady Jessé.*Présidents* : Madame Némèze Garneau.*Vice-Présidente* : Mlle H. Têtu.*Secrétaire* : Mlle V. Rivard.*Trésorière* : Madame Fisher.*Ass.-Trésorière* : Mlle A. Smith.*Dames assistantes de l'Œuvre* : Madame Cyrille Tessier, Madame E. Casgrain, Madame L. Dionne, Madame A. Rivard, Mademoiselle M. Hamel.**BUT DE L'ŒUVRE :**

Protéger et procurer des emplois aux jeunes filles éloignées de leurs familles, et qui viennent à Québec pour y trouver une situation leur permettant de gagner honorablement leur vie soit dans le commerce, soit dans le service des maisons privées. On ne recevra pour la première fois dans la maison de l'Œuvre que les jeunes filles venant directement de leurs familles et pourvues d'un certificat de bonne conduite délivré par le curé de leur paroisse.

Ces jeunes personnes seront bien accueillies et placées aussitôt que possible. Si elles n'ont pas de ressources pour payer les frais de leur séjour, elles s'engageront à rembourser plus tard, à raison de 30 cents par jour; et quand pour une bonne raison, elles croiront devoir changer de place, elles paieront la même somme si elles reviennent habiter la maison, en attendant qu'elles aient trouvé un autre emploi.

La maison leur sera ouverte chaque dimanche, de deux heures à six. Elles trouveront toujours des dames prêtes à les recevoir, souvent des personnes comme elles pour se récréer. Elles pourront aussi s'instruire, si elles le désirent, en recevant quelques leçons.

Le siège de l'Œuvre est 2, rue du Palais.

Les lundi et jeudi de chaque semaine, de 2 h. à 4 h., l'une des dames de l'Œuvre se tiendra à la disposition des